

Demande de raccordement d'un programme immobilier au Réseau Public de Distribution géré par GreenAlp

Référence : WEBE097

Version : 1

Nombre de pages:

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1		Création	

Documents associés / Annexes :

WEBE024, Traitement des demandes de raccordement d'une installation de consommation raccordée en HTA

WEBE025, Traitement des demandes de raccordement d'une installation de consommation raccordée en BT

WEBE061, Formulaire de mandatement en électricité

Résumé / Avertissement :

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à renseigner pour une demande de raccordement d'un lotissement à usage résidentiel, d'un immeuble à usage résidentiel ou tertiaire et d'un réseau intérieur dans les immeubles à usage principal de bureaux au titre du décret 2018-402 du 29 mai 2018.

Il peut également s'appliquer dans le cadre de l'aménagement d'une superficie inférieure à 10000 m² dont la destination des lots est à vocation tertiaire ou PME/PMI.

Ce document permet au client de faire une demande de :

- Proposition de Raccordement lorsque le dossier est complet, pour réalisation des travaux de raccordement,
- et/ou une Proposition de Raccordement Avant Complétude, pour connaître les estimations techniques et financières de son projet.

Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le Demandeur.

Table des matières

A : DEMANDE DE RACCORDEMENT	4
A1 : VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT :.....	4
B. INTERVENANTS.....	5
B1 : Demandeur.....	5
B2 : Tiers habilité (qui assure tout ou partie de la demande du raccordement) :	6
B3 : Prestataires du Demandeur (Maître d'œuvre, bureau d'étude, architecte, installateur – électricien, ...)	7
C. ADRESSE DE FACTURATION.....	8
D. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET.....	9
E. CALENDRIER DU PROJET	9
F. DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET.....	10
F1 : Nature du projet	10
F2 : Caractéristiques du lotissement – A ne remplir que dans le cas d'un lotissement ou d'un aménagement de terrain	10
F3 : Caractéristiques de l'immeuble – A ne remplir que dans le cas d'un immeuble.....	11
F4 : Qualité de desserte.....	11
F5 : Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques.....	11
F6 : Demandes connexes	12
F7 : Informations complémentaires	12
G. VALIDATION DES INFORMATIONS.....	13
H. COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?	13

Demande de Raccordement d'un programme immobilier au RPD GreenAlp

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Pour la demande de raccordement complète, la Proposition de Raccordement (devis) qui découle des informations que vous nous avez communiqué, devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération.

Pour la demande de raccordement non complète, le demandeur peut adresser à GreenAlp une demande anticipée de raccordement consistant à obtenir une proposition de raccordement avant complétude du dossier. Il peut s'agir par exemple de demande faite à GreenAlp avant l'obtention par le client, et donc leur transmission à GreenAlp, de l'ensemble des documents administratifs (permis de construire, soumission appel d'offres, ...). Cette demande, facultative, enclenche de façon anticipée la procédure de raccordement.

La Proposition de Raccordement fait l'objet d'une demande d'avance à valoir sur le montant de la proposition de raccordement avec complétude, uniquement si la demande de raccordement complète est soumise à GreenAlp dans les trois mois de validité de la Proposition. La proposition de raccordement avant complétude du dossier présente :

- la solution technique permettant le raccordement de l'Installation sur la base des critères étudiés ;
- une estimation de la contribution au coût du raccordement, sur la base du barème de raccordement en vigueur au moment de la demande ;
- une estimation des délais de réalisation des travaux du raccordement ;
- le cas échéant, pour les Installations individuelles en HTA, une estimation des éventuelles limitations temporaires du soutirage de l'Installation, ainsi qu'une estimation du délai nécessaire à la levée des contraintes.

Dans les deux cas, soit pour réalisation ou soit pour une demande anticipée de raccordement, la demande de raccordement est instruite en prenant en compte la situation du réseau existant au moment de l'étude et l'implantation du poste de livraison en limite de parcelle, conformément aux procédures de traitement des demandes de raccordement publiées sur le site internet de GreenAlp. Elle prend également en compte le respect des contraintes de transit et de tension sur les Réseaux Publics de Distribution et le cas échéant sur le Réseau Public de Transport, complétée par le respect des niveaux de perturbation admissibles au point de livraison de l'Installation, le respect du plan de protection, le respect de la transmission du signal tarifaire, ...

Votre projet d'Installation sera réputé respecter les niveaux réglementaires de perturbations admissibles au Point de Livraison.

Les canalisations à créer ou à modifier pour assurer le raccordement de votre projet ne feront l'objet d'aucune recherche approfondie de tracé et ne prendront pas en compte les éventuelles contraintes liées à la voirie et au franchissement d'obstacles particuliers.

Si, dans le cadre de votre projet, vous souhaitez raccorder une Installation de Production électrique en vue de revendre tout ou partie de l'électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement par l'intermédiaire du formulaire de raccordement pour une Installation de Production correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur www.greenalp.fr.

Par ailleurs, Greenalp rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son Référentiel Clientèle, de son Barème de raccordement et du Catalogue des prestations, téléchargeables sur son site internet www.greenalp.fr.

A : DEMANDE DE RACCORDEMENT

A1 : VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT :

COMPLETE¹

ANTICIPEE²

MODIFICATIVE³

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- le présent document complété et signé par vos soins,
- un plan de situation (échelle 1/25000ème ou 1/10000ème) avec la localisation du projet,

Dans le cas d'un lotissement :

- un plan de masse de l'opération (échelle 1/500ème ou 1/1000ème) comprenant :
 - o la représentation des différentes parcelles avec leurs références et leurs superficies,
 - o le tracé des canalisations électriques projetées à l'intérieur du lotissement,
 - o la position sur chaque parcelle des coffrets comprenant le coupe-circuit principal individuel,
 - o les emplacements des éventuels postes de transformation,
 - o dans le cas d'un lotissement avec construction, la limite du bâti de chaque parcelle sera représentée sur le plan.

Dans le cas d'un immeuble :

- un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) comprenant :
 - o la position du ou des coffrets comprenant le coupe-circuit principal collectif,
 - o des canalisations électriques projetées à l'intérieur de l'immeuble (liaison HTA de raccordement des postes HTA/BT, liaisons BT vers colonnes électriques, colonnes électriques, dérivations individuelles...),
 - o l'emplacement des éventuels postes HTA/BT de distribution publique et poste de livraison HTA,
- un plan du découpage des différents lots par niveau avec leur puissance de dimensionnement.

Pour une demande de raccordement complète, vous devrez également fournir obligatoirement :

- o une copie de l'Autorisation d'Urbanisme, le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non – opposition (cas d'une déclaration préalable).

¹ Le Demandeur transmet l'ensemble des documents : fiche de collecte, plans et autorisations de construction, ... avec la demande

² Le Demandeur souhaite faire une demande anticipée dans l'attente de compléter sa demande des autorisations de construction à venir

³ Le Demandeur souhaite apporter des modifications à sa demande précédente

B. INTERVENANTS

B1 : Demandeur

Particulier (préciser: M, Mme. Nom, prénoms) *

Société ou entreprise *

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme⁴ dûment habilité(e) à cet effet. Joindre KBIS.

Forme juridique⁵ : *

Type d'entreprise⁶ * : ME PME ETI GE

Secteur économique principal (niveau du groupe 4 de la NACE)⁷ * :

SIRET :

Collectivité territoriale ou service de l'État

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme⁸ dûment habilité(e) à cet effet

SIRET du budget⁹ : * Code service :

Code engagement :

Adresse actuelle

N° et nom de la voie : *

Code postal : * Commune : *

Téléphone 1 : * Téléphone 2 :

Adresse email : (du producteur)¹⁰

⁴ Préciser le cas échéant la fonction (« Directeur Technique »...).

⁵ A choisir entre : ASSOCIATION / EARL / EI / EURL / EPA / EURL / GAEC / GIE / PROF. LIBERALE / SA / SARL / SARL_U / SAS / SASU / SCA / SCEA / SCI / SCM / SCOP / SCP / SCS / SEL / SEM / SEP / SIVU / SMC / SNC

⁶ ME = Micro-Entreprise, PME = Petite et Moyenne Entreprise, ETI = Entreprise de Taille Intermédiaire, GE = Grande Entreprise. En application de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale.

⁷ Le niveau 4 du code NACE est un code à 4 chiffres dont l'arborescence est décrite sur le lien :

<https://www.insee.fr/fr/information/2406147>. En application de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale.

⁸ Préciser le cas échéant la fonction : « Maire »...

⁹ Ce SIRET (associé aux codes service et engagement) permettra de dématérialiser l'envoi de la facture des frais de raccordement.

¹⁰ Après la mise en service de l'Installation de Production, elle permettra au Distributeur de publier chaque semestre vers le producteur, les index de production (et le cas échéant de non-consommation). Si le producteur ne dispose pas d'une telle adresse, il peut indiquer celle d'un tiers qu'il autorise à recevoir les index et qu'il aura dûment informé.

À tout moment, le producteur pourra changer cette adresse électronique en s'adressant à son conseiller GRD. Elle est également transmise à l'Acheteur Obligé.

Demande de Raccordement d'un programme immobilier au RPD GreenAlp

Le producteur est le propriétaire du bâtiment d'implantation (existant ou à construire) :

Oui

Non → Fournir le nom du propriétaire (s'il existe) ou de la parcelle (si le bâtiment est à construire)¹¹
:..... Joindre le contrat de mise à disposition de la toiture.

Adresse :

Code postal : Commune:

Téléphone : Adresse email :

Interlocuteur: (nom, prénom)

Téléphone:

Adresse email :

Interlocuteur technique (l'exploitant): le Demandeur Autre

Précisez : Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

B2 : Tiers habilité (qui assure tout ou partie de la demande du raccordement) :

Le Demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers pour cette affaire ? * Oui Non

Si OUI, indiquer le type d'habilitation : *

Autorisation¹²

Mandat¹³

Dans le cadre d'une autorisation, le Demandeur permet d'exprimer la demande de raccordement auprès de GreenAlp et de prendre connaissance des informations relatives à ce raccordement.

Dans le cadre d'un mandat, pour le raccordement de l'Installation de Production décrit dans ce formulaire, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de :

signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement, ces documents étant rédigée au nom du Mandant.

procéder en son nom aux règlements financiers, émis au nom du Mandant, relatifs au raccordement.

en cas de recours à l'article L342-2 du Code de l'Énergie, exécuter le contrat de mandat et ses annexes au nom et pour le compte du Mandant et étant entendu que le Demandeur du raccordement demeure responsable de sa bonne exécution

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

¹¹ Et produire, en plus du titre de propriété au nom du propriétaire, un contrat de mise à disposition de la toiture signé entre le propriétaire et le Demandeur.

¹² L'autorisation permet d'exprimer la demande de raccordement auprès du Distributeur et de prendre connaissance des informations relatives à ce raccordement

¹³ Le mandataire agit au nom et pour le compte du Demandeur : il devient l'interlocuteur du Distributeur jusqu'à la mise en service du raccordement, y compris pour les prises de rendez-vous. Tous les courriers lui sont ainsi systématiquement envoyés. Il peut en outre, si les cases du mandat correspondantes sont cochées, signer le CARD (dans tous les cas rédigé au nom du producteur) et la Proposition de Raccordement, et/ou régler les différents frais liés au raccordement.

Demande de Raccordement d'un programme immobilier au RPD GreenAlp

Personne / société habilitée : Le cas échéant, représenté par M. ou Mme ¹⁴ dûment habilité(e) à cet effet		
Adresse : *		
Code postal : *	Commune : *	
Téléphone 1 : *	Téléphone 2 :	
Adresse email : *		
B3 : Prestataires du Demandeur (Maître d'œuvre, bureau d'étude, architecte, installateur – électricien, ...)		
Prestataire 1 : Fonction du Prestataire : Raison sociale : Le cas échéant, représenté par M. ou Mme ¹⁵ dûment habilité(e) à cet effet		
Adresse : *		
Code postal : *	Commune : *	
Téléphone 1 : *	Téléphone 2 :	
Adresse email : *		
Prestataire 2 : Fonction du Prestataire : Raison sociale : Le cas échéant, représenté par M. ou Mme ¹⁶ dûment habilité(e) à cet effet		
Adresse : *		
Code postal : *	Commune : *	
Téléphone 1 : *	Téléphone 2 :	
Adresse email : *		
Prestataire 3 : Fonction du Prestataire : Raison sociale : Le cas échéant, représenté par M. ou Mme ¹⁷ dûment habilité(e) à cet effet		
Adresse : *		
Code postal : *	Commune : *	

¹⁴ À préciser si société : donner alors le titre ou la fonction (par exemple : "Directeur", "ingénieur-conseil" ...).

¹⁵ À préciser si société : donner alors le titre ou la fonction (par exemple : "Directeur", "ingénieur-conseil" ...).

¹⁶ À préciser si société : donner alors le titre ou la fonction (par exemple : "Directeur", "ingénieur-conseil" ...).

¹⁷ À préciser si société : donner alors le titre ou la fonction (par exemple : "Directeur", "ingénieur-conseil" ...).

Demande de Raccordement d'un programme immobilier au RPD GreenAlp

Téléphone 1 : *	Téléphone 2 :
Adresse email : *		
Prestataire 4 :			
Fonction du Prestataire :		
Raison sociale :		
Le cas échéant, représenté par M. ou Mme ¹⁸ dûment habilité(e) à cet effet			
Adresse : *		
Code postal : *	Commune : *
Téléphone 1 : *	Téléphone 2 :
Adresse email : *		

C. ADRESSE DE FACTURATION

<input type="checkbox"/> Nom / Dénomination *			
N° et nom de voie : *			
Code postal : *	Commune : *
Téléphone 1 : *	Téléphone 2 :
Adresse email : *		

¹⁸ À préciser si société : donner alors le titre ou la fonction (par exemple : "Directeur", "ingénieur-conseil" ...).

D. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Nom du programme immobilier :	
Localisation du programme :	
Adresse : *
Code postal : * Code INSEE Commune: *
L'Installation est prévue : * <input type="checkbox"/> sur un immeuble ou un Site collectif ¹⁹ <input type="checkbox"/> sur un Site individuel	
Données cadastrales * : n° de section : n° de parcelle :	
Coordonnée GPS : * (..... ;) (Latitude ; Longitude (Décimal)) dans le système WGS84)	
L'Opération est – elle située sur une ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) ?	
<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, préciser le nom de l'ANRU :	
L'Opération est – elle située sur un SA (Secteur d'Aménagement) ?	
<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, préciser le nom du SA :.....	
L'Opération est – elle située sur une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) ?	
<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, préciser le nom de la ZAC :.....	
Une proposition de Raccordement a – t – elle déjà été réalisée pour ce projet ?	
<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, préciser sa référence :.....	
Et sa date :	

E. CALENDRIER DU PROJET

Date souhaitée de la mise en exploitation (du réseau ou du raccordement) :
--

¹⁹ À cocher dans le cas d'une Installation partagée (sur un toit ou un terrain commun) ou à raccorder sur un ouvrage de branchement partagé (colonne d'immeuble collectif)

F. DESCRIPTION DETAILLÉE DU PROJET

F1 : Nature du projet

Précisez la nature de votre projet :

- Lotissement, aménagement d'un terrain (Précisez votre demande en remplissant le cadre F2)
 Immeuble (Précisez votre demande en remplissant le cadre F3)

F2 : Caractéristiques du lotissement – A ne remplir que dans le cas d'un lotissement ou d'un aménagement de terrain

Superficie totale du terrain (y compris voiries, espaces verts, ...) m²

Surface Hors Œuvre Nette (SHON) m²

Nombre de lots nus

Nombre de lots bâtis

Nombre de places de parking m²

Destination de votre projet :

- Usage résidentiel Précisez votre demande en remplissant un ou plusieurs fiches D2-1
« Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel »
Nombre de fiches D2-1 jointes en annexes :
- Autres usages (tertiaire, industriel, ...) Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches D2-2
« Caractéristiques de l'aménagement d'un terrain pour usages autres que résidentiels »

Nombre de fiches D2-2 jointes en annexe :

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la **norme NF C14-100** définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par GreenAlp pour le calcul des canalisations.

Puissance de raccordement : kVA

Dont puissance pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) uniquement pour les bâtiments tertiaires, industriels, ERP, ensemble commercial ou cinéma

Puissance de raccordement : kVA

F3 : Caractéristiques de l'immeuble – A ne remplir que dans le cas d'un immeuble	
Superficie totale de l'immeuble (SHOB) :m ²	Surface Hors Œuvre Nette (SHON) :m ²
Nombre d'étages :	Nombre de cages d'escalier :
Nombre de places de parking :	
Nature de la construction : <input type="checkbox"/> Neuve	<input type="checkbox"/> Rénovation
Destination de votre projet <input type="checkbox"/> Usage résidentiel prépondérant : Remplissez une ou plusieurs fiches D3-1 « Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel » <input type="checkbox"/> Exclusivement autres usages (tertiaire, ...) : Remplissez une ou plusieurs fiches D3-2 « Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage autres que résidentiel » <input type="checkbox"/> Usage de bureaux dans le cadre du décret 2018-402 du 29 mai 2018 (Réseau intérieur) : Remplissez une ou plusieurs fiches D3-3 « Caractéristiques du bâtiment à usage de bureaux) Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la norme NF C14-100 définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par GreenAlp pour le calcul des canalisations. Puissance de raccordement : kVA Dont puissance pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) Puissance de raccordement : kVA	
F4 : Qualité de desserte	
Y – a – t – il une sensibilité particulière en terme de qualité de l'alimentation électrique ? <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, précisez le type de process :	
Y – a – t – il des besoins de sécurisation par liaisons de secours ou liaisons complémentaires (garantie contractuelle de reprise de l'alimentation en cas d'incident) ? <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, précisez le niveau de sécurisation souhaitée <input type="checkbox"/> Totale <input type="checkbox"/> Partielle (taux : %)	
F5 : Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques	
Est – il prévu l'alimentation d'au moins une borne de recharge de véhicules électriques ? <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, adresse des bornes de recharge:	
La ou les bornes installées sont – elles ouvertes au public ? <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Si oui, coordonnées GPS de la ou les bornes ouvertes au public:	
Puissance globale dédiée à la charge : kVA	Nombre de points de charge :
Type de bornes de recharge : <input type="checkbox"/> Recharge uniquement	<input type="checkbox"/> Recharge / ré - injection

F6 : Demandes connexes

Dans l'éventualité de l'existence d'ouvrages électriques sur le Site, souhaitez – vous leur déplacement préalable ?

NON OUI Si oui, référence de la demande de déplacement d'ouvrage électrique déposée auprès de GreenAlp :

Y – a – t – il des bâtiments à démolir (suppression de raccordement) ?

NON OUI Si oui, nature :
Référence de la demande de suppression de raccordement électrique déposée auprès de GreenAlp :

Est – il prévu un raccordement au Réseau Public de Distribution, d'Installations de Production d'électricité ?

NON OUI Si oui, type de production :
Référence de la demande de raccordement d'une Installation de Production déposée auprès de GreenAlp :

F7 : Informations complémentaires

Présence de pompes à chaleur ?

Compléments d'informations sur le projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

G. VALIDATION DES INFORMATIONS

GreenAlp établira une Proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date :

Nom – Prénom du signataire :

Fonction du Signataire :

Signature :

H. COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Soit Par Courrier :

GREENALP – Département Ingénierie
49, avenue Félix Esclangon
CS 10110
38042 Grenoble CEDEX 09

Soit Par Email :

travauxraccordements.aff@greenalp.fr

Fiche D2-1 : Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel

Désignation du lotissement : Fiche D2-1 n° ... / ...

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque parcelle, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir. Pour mener l'étude de raccordement du lotissement, nous considérons que la valeur de la puissance de raccordement de chaque parcelle est en monophasé. Si votre projet prévoit l'alimentation d'une parcelle en triphasé, le préciser dans la colonne P.Racc. parcelle

N° de lot	Référence Parcelle ²⁰	Surface (en m ²)	P. _{racc} parcelle	N° de lot	Référence Parcelle	Surface (en m ²)	P. _{racc} parcelle
Exemple		500	12 kVA				

Le tableau ci-après répertorie les points de raccordement à créer dans le lotissement résidentiel, autres que les logements, tels que l'éclairage d'un parking ou de la voirie, lorsque celui-ci n'est pas raccordé sur le réseau d'éclairage public de la commune, l'alimentation d'une pompe de relevage... Chaque point de raccordement à créer doit être repéré sur le plan parcellaire fourni par vos soins. Chaque point de raccordement sera équipé d'un compteur. Un point de raccordement peut regrouper plusieurs usages communs au lotissement.

Référence	Usage	Puissance de raccordement demandée	Monophasé	Triphasé
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

²⁰ La référence de la parcelle doit correspondre à celle figurant sur le plan parcellaire fourni par vos soins.

Fiche D3-1 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel

Désignation de l'immeuble : Fiche D3-1 n° ... / ...

Cage d'escalier n° :

Niveau	Logements (usage résidentiel)						Locaux non – résidentiels ²³		Nombre de points de raccordement
	T1/T2 ou S ≤ 35 m ²		T3/T5 ou 35m ² ≤ 100 m ²		T6 et plus ou S > 100 m ²		Nombre en monophasé	Nombre en triphasé	
	Nombre	P _{racc} individuelle	Nombre	P _{racc} individuelle	Nombre	P _{racc} individuelle			
Totaux									

²³ Usage à détailler dans le tableau ci - dessous

Détail des usages des locaux non – résidentiels

Niveau	N°lot / Référence	SHON (en m ²)	Segment d'activité / Usage	Puissance de raccordement (en kVA)	Chauffage / Climatisation électrique
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>

Fiche D3-2 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage non – résidentiel

Désignation de l'immeuble : Fiche D3-2 n° ... / ...

Domaine de tension BT

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque lot, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir en fonction du type de local à desservir.

N° de cage d'escalier	Niveau	N° lot	Surface (m ²)	Segment d'activité	Puissance de raccordement du lot	Monophasé	Triphasé	Chauffage ou climatisation électriques
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Domaine de tension HTA

Lorsque les usages électriques d'un lot dépassent la puissance de 250 kVA, le raccordement de celui-ci s'effectue en HTA. Dans ce cas, remplir le tableau ci-après :

Référence	Segment d'activité (RIE ²⁴)	Puissance de raccordement du lot

²⁴ Restaurant Inter Entreprise

Fiche D3-2 : Caractéristiques du bâtiment à usage principal de bureaux

Désignation du bâtiment : Fiche D3-3 n° ... / ...

Dans le cadre de l'application du décret 2018-402 du 29 mai 2018, cette fiche permet de collecter les informations complémentaires afin de raccorder le réseau intérieur du bâtiment au Réseau Public de Distribution géré par GreenAlp par un seul point de raccordement. Pour bénéficier de cette disposition, le Demandeur s'engage à respecter les conditions suivantes :

- le réseau intérieur n'est pas destiné à alimenter plusieurs bâtiments non contigus ou parties distinctes non contiguës d'un même bâtiment ;
- au moins 90% de la SHON est consacrée aux sous-destinations locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés et bureau telles que mentionnées aux 4° et 5° de l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme ;
- le réseau intérieur n'est pas destiné à alimenter un ou plusieurs logements ;
- le bâtiment n'appartient pas à plusieurs propriétaires ou est destiné à un propriétaire unique ;
- les utilisateurs du réseau intérieur peuvent le cas échéant demander à Enedis la mise en place d'un Dispositif de Comptage en décompte pour leur permettre d'accéder au marché de l'électricité. La structure du réseau intérieur doit permettre cette mise en place.

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement du bâtiment, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir en fonction des locaux à desservir.

- le raccordement dans le domaine de tension BT par un point de raccordement est limité à 250 kVA
- le raccordement dans le domaine de tension HTA par un point de raccordement est à prévoir au-delà de 250 kVA.

Il sera demandé à GreenAlp, le cas échéant sauf pour les bâtiments à occupant unique, à ce qu'un dispositif de décompte de la consommation et/ou de la production d'électricité soit installé par GreenAlp à chaque point de livraison pour chaque utilisateur souhaitant exercer ses l'exercice des droits prévus à l'article L. 345-3 et/ou à l'article L. 345-4 du code de l'énergie. Dans le cas de bâtiments à occupant unique qui deviendraient multi-occupants, le Demandeur s'engage à ce qu'une demande soit déposée auprès de GreenAlp pour l'installation, par cette dernière, d'un dispositif de décompte de la consommation et/ou de la production à chaque point de livraison pour chaque souhaitant exercé ses droits.

Le Demandeur précise :

- la SHON totale du bâtiment : m² ;
- la SHON dédiée aux locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés et bureau telles que mentionnées aux 4° et 5° de l'article R. 151-28 du code de l'urbanisme : m² ;
- la Puissance de raccordement : kVA ;
- pour un raccordement dans le domaine de tension BT vous devez fournir un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) avec :
 - o l'emplacement souhaité du coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé ;
 - o la localisation souhaitée du coffret de contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée (comprenant en général le Dispositif de Comptage) si l'emplacement est différent du CCPI ;
 - o le tracé reliant ces deux équipements, dans le cas où ils ne se situent pas au même endroit ;
- pour un raccordement dans le domaine de tension HTA vous devez fournir un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) avec l'emplacement souhaité du poste de livraison accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

J'atteste que la demande de raccordement au Réseau Public de Distribution du réseau intérieur objet de la demande ci-dessus respecte les dispositions énoncées aux articles L.345-1 à 8 et D345-1 à 4.

Signature et Cachet du Demandeur, précédé de la mention « Certifie l'exactitude de ces éléments »